



Bulletin Municipal

Juillet 2022



Neufchâtel, mon village

Chères Neufchâtelloises, Chers Neufchâtellois,

Le premier semestre 2022 est terminé et avec lui l'année scolaire qui fut difficile car marquée à plusieurs reprises par les conséquences du Covid19. Celui-ci est malheureusement toujours actif, c'est pourquoi je vous recommande la plus grande prudence lors de fêtes de familles ou diverses manifestations.

Malgré cette situation pénible, la commune a vu se dérouler avec succès le 2ème Grand Prix cycliste de Neufchâtel ainsi que le vide-greniers du Musée du Sabot. Le 18 juin dernier, organisée par la commission Fêtes et cérémonies animée par Jérôme Leblanc, s'est tenue la fête de la musique qui, si j'en crois les retours, a été appréciée par les participants. Enfin l'équipe enseignante et l'Association des Parents d'Élèves ont pu organiser une fête de l'école toute la journée du 24 juin qui fut un succès compte tenu du nombre de participants. Le 14 juillet a été l'occasion de se retrouver au terrain de foot pour célébrer la fête nationale.

Cependant l'activité d'une équipe municipale ne se résume pas qu'aux fêtes. En effet, la gestion des projets constitue le cœur du travail du Conseil Municipal.

Vous avez pu constater la réfection d'une petite partie de la route d'Antenoise en collaboration avec la commune de Saint-Rémy-du-Val. Depuis quelques jours, avec le concours du Conseil Départemental, les travaux d'enfouissements des lignes électriques et téléphoniques des rues Désirée Ruel, de la Bretèche et Morin ont démarré. La réfection du Chemin des Baillées se fera en fin d'année et début de l'année prochaine.

Le projet d'école connaîtra une véritable avancée à la rentrée de septembre avec le choix d'un maître d'œuvre qui présentera au Conseil Municipal plusieurs projets architecturaux parmi lesquels nous devons choisir celui qui est le mieux adapté à notre village.

Les lotissements de la rue Marcel Graffin et de la Bretèche verront enfin le jour.

L'ensemble de ces projets se fait dans un contexte difficile compte tenu de l'augmentation des prix. Néanmoins, tout sera fait pour que ces investissements nécessaires pour notre village, le soient dans de bonnes conditions.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter un bel été, de bonnes vacances tout en restant prudents et vigilants.

Amicalement,

Jean-Denis GUIBERT, votre Maire,
et l'ensemble du Conseil Municipal

Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois

3 place Maxime Boisseau 72600 Neufchâtel-En-Saosnois

02 43 97 74 15 - secretariat@mairie-neufchatel-en-saosnois.com

VIE MUNICIPALE - L'ACTUALITÉ

INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2022

Les inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2019 ont commencé pour la prochaine rentrée scolaire en septembre.

En ce qui concerne l'accueil des enfants nés en 2020, il vous est demandé de passer vous renseigner auprès de la directrice avant de procéder à l'inscription en Mairie. En effet, cette rencontre permettra de définir au mieux le projet d'accueil pour l'enfant sous réserve de places disponibles. Les places en TPS sont réservées en priorité aux enfants nés en janvier, février et mars 2020. Madame TESSIER, la directrice, vous renseigne au 09 71 72 61 09 (le lundi) / 02 43 97 76 16 (les autres jours) ou par mail ce.0720253j@ac-nantes.fr.

Documents à fournir :

- Livret de famille,
- Carnet de vaccination à jour (pages 90-91-92-93),
- Certificat de radiation pour un élève inscrit dans une autre école en 2021 / 2022,
- Certificats de domiciliation et d'inscription à demander en Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois ou de Saint-Rémy-du-Val.



Une assurance scolaire (individuelle accidents et responsabilité civile) vous sera demandée en septembre.

Attention, veuillez inscrire votre enfant en Mairie avant de passer à l'école.

Brigitte TESSIER, Directrice du RPI de la Bienne.

RECRUTEMENT D'UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Lors de sa séance du 2 juin dernier, le Conseil Municipal a voté en faveur de la création d'un demi-poste supplémentaire dans le service administratif soit 16 heures hebdomadaires.

Madame Sandrine QUÉRON assurera principalement l'accueil du public, la gestion de l'agence postale et d'autres missions complémentaires en fonction de la charge de travail.

Nous tenons à lui souhaiter la bienvenue et nous espérons qu'elle s'épanouira pleinement dans ses nouvelles fonctions.



TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS ROUTES DE MORIN ET DE LA BRETÈCHE ET RUE DÉSIRÉE RUEL

Comme annoncé dans le précédent bulletin communal, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécommunications ainsi que le renouvellement (ou l'installation) de l'éclairage public ont été entrepris dans les rues suivantes :

- Rue Désirée Ruel
- Route de la Bretèche
- Route de Morin jusqu'à Massemare

Ces travaux, débutés en juin dernier, se termineront fin octobre 2022. Certaines semaines, la circulation sera interdite sur la rue Désirée Ruel. Une déviation sera alors mise en place.

Par ailleurs, pour toute la durée de ce chantier, l'entreprise en charge des travaux stationnera son matériel et ses engins sur le parking du stade de foot.

Ce projet est en partie subventionné par le Conseil Départemental de la Sarthe à hauteur de 98 000 € pour un coût total de 220 608 €.

ARRIVÉE DE NOUVEAUX COMMERÇANTS

Le 1^{er} mai dernier, M. Raymond FROMENTIN, gérant de la boucherie pendant près de 23 ans (arrivé le 1^{er} juillet 1999), a pris une retraite bien méritée.

Pour le remplacer, Mme et M. HOYEZ sont ravis de vous accueillir du mardi au samedi de 7h00-13h30 et 16h30-19h30 et le dimanche de 7h00 à 13h30.

Les services proposés restent inchangés :

- Boucherie, charcuterie, traiteur, épicerie et journaux.
- Possibilité de livraison à domicile.



Au nom de tous les habitants, nous tenons à leur souhaiter la bienvenue.

PÂQUES COMMUNALES 2022

Pour le retour de la chasse aux œufs au Parc des Buis, les enfants ont dû user d'ingéniosité pour résoudre une énigme les menant tout droit à une récompense chocolatée.

Cette année, les enfants étaient répartis en deux groupes en fonction de leur âge. Il y a eu donc deux œufs en or à trouver.



Félicitations Céleste et Gwendoline qui ont été les premières de leur groupe à trouver ces œufs en or.



Cette animation a été préparée par la commission "Fêtes et cérémonies" et les chocolats proviennent de nos boulangers que nous remercions chaleureusement.

GRAND PRIX DE NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS 2022 & VIDE-GRENIERS

C'est sous un soleil estival que la seconde édition du grand prix de Neufchâtel-en-Saosnois s'est déroulée le samedi 14 mai. Au programme : deux courses (une le matin et une l'après-midi). Les coureurs ont effectué plusieurs tours de circuit sillonnant les routes de Neufchâtel-en-Saosnois et de Saint-Rémy-du-Val.

Les gagnants du jour sont : Théo LERICHE, Charles LEFRANT et Michel SPEYER pour la course multi niveaux du matin et Théo MENANTARIAULT pour celle de l'après-midi. Félicitations à eux et à tous les participants.



Pour accompagner cette belle journée sportive, l'association de la Maison du Sabot organisait son habituel vide-greniers à l'occasion de la fête du sabot.



Un très gros coup de chapeau à l'Union Cycliste Mamers Neufchâtel, à l'association de la Maison du Sabot pour l'organisation de cette belle journée ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont permis cette réussite.

FÊTE DE LA MUSIQUE 2022

Après 2 années perturbées par le Covid, la fête de la musique était de retour à Neufchâtel !



Pour commencer, nous avons rendez-vous dans l'église pour une "Promenade en polyphonie" avec le Chœur Départemental de la Sarthe. Changement de style musical, pour le deuxième concert de la soirée, avec le groupe Easystrike. DJ Coco, quant à lui, a clôturé cette belle fête de la musique.

Un énorme merci à tous les bénévoles de l'association Balade moto Alençonnaise pour l'organisation et la tenue du coin "buvette et restauration".

À l'année prochaine !



EN BREF...

- Lors de la séance du 31 mars 2022, le Conseil Municipal a maintenu les mêmes taux d'imposition que l'année dernière soit 39,06 % pour le foncier bâti et 33,48 % pour le foncier non bâti.
- Lors de sa séance du 2 juin 2022, le Conseil Municipal a modifié le lieu de tenue des réunions de conseil passant de la salle des mariages de la Mairie à la salle des fêtes.
- La commune s'est dotée de 2 totems indiquant la liste de nos commerces et de nos services de proximité que vous pouvez retrouver aux entrées de notre village, sur la route départementale 311.
- Près de 1 800 plants ont été vendus lors du marché aux fleurs 2022 !

Pour votre information, le budget et l'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal sont consultables en mairie sur demande, sur le site internet de la commune et sur votre téléphone avec l'application CiVox.

ETAT CIVIL (janvier 2022 - juin 2022)

Depuis l'application de la réglementation relative à la protection des données personnelles, la commune est tenue d'obtenir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements d'état civil (naissances, décès, pacs ou mariages) sur ce bulletin municipal. C'est pourquoi, seules les personnes ayant donné leur accord apparaîtront ci-dessous.

Ils sont nés : 2 naissances au total

Raphaël NOUZÉ, le 08/01/2022 à Alençon

Maë FOUBERT, le 12/03/2022 à Alençon



Ils se sont mariés ou pacsés : 2 mariages et 0 pacs au total

Le 12/02/2022, Sébastien CHÂLON et Maeva LAÎNÉ



Ils nous ont quittés : 4 décès au total

Le 17/03/2022, Pierrette CRAPLET née LE MESNAGER, à l'âge de 65 ans

Le 18/04/2022, André PRENANT, à l'âge de 66 ans

Le 17/06/2022, Yvette HAMARD née HARDOUIN, à l'âge de 90 ans

VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont invitées à déposer au secrétariat de la mairie ou à cette adresse mail dédiée (bulletin@mairie-neufchatel-en-saosnois.com), les articles qu'elles souhaitent faire paraître dans le bulletin municipal (à déposer avant le 15 décembre pour la prochaine parution de janvier). Vous trouverez ci-dessous les articles que nous ont faits parvenir les présidents d'associations de Neufchâtel-en-Saosnois. Nous rappelons que le bulletin municipal se veut notamment le reflet des manifestations festives de la commune.

ASSOCIATION JOSEPH ROUSSEL POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

Chers amis, bonjour,

Nous profitons de la parution du journal communal pour donner des nouvelles de notre association.

Comme l'an passé, nous n'avons pas organisé de manifestation. Peut-être par excès de prudence, nous n'avons pas réalisé notre représentation théâtrale mais sauf imprévu majeur, elle aura lieu en mars 2023.

Pour des raisons techniques, nous n'avons pas participé au vide-greniers de mai.

Cependant, nous organisons, avec l'aide du comité des fêtes, un loto le 10 septembre.

Notre concert gospel, reporté depuis 2 ans, aura lieu le dimanche 4 décembre en après-midi.

Le 18 juin, fête de la musique à Neufchâtel, nous avons eu pour le plaisir des oreilles, une magnifique prestation du Chœur Départemental de la Sarthe (merci Fernand). Unanimes, les choristes ont trouvé notre église superbe et une très belle acoustique. L'association n'était pas l'organisatrice.

Peut-être que certains et à juste titre, se posent la question : que font-ils de l'argent gagné ? Et bien, parlons euros. Depuis le début de la restauration du bâtiment qu'est l'église, propriété communale, l'association, soit en subventionnant la Mairie, soit en réglant des factures, a déboursé pas moins de 20 000€. Peu de communes peuvent bénéficier de cette aide.

Depuis 2008 que nous existons., notre cotisation annuelle reste toujours à 10 €.

Vous pourrez nous voir au vide-greniers du comité des fêtes fin juillet.

Avec les aléas de la vie, un certain nombre de nos amis nous ont quittés et nous avons toujours une pensée pour eux. De nouveaux amis pour renforcer notre groupe sont toujours les bienvenus.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été. Prenez bien soin de vous.

Cordialement,
Jean Fernandez.

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Cette année, nous avons enfin, avec bonheur, retrouvé nos adhérents et repris toutes nos activités :

-Les cartes et jeux deux jeudis par mois.

-La marche nordique tous les mardis matin.

-L'Assemblée Générale du 31 mars nous a permis d'accueillir les nouveaux membres cooptés qu'elle a validés ce- jour : Marie-Line Lacroix, Marie-Jo Piel et Jean-Louis Aubry.

- Nouvelle composition du bureau :

o Présidente : Annick Guy.

o Vice -président : Jean-Claude Loinard.

o Trésorière : Marylène Moreau.

o Trésorière adjointe : Josiane Jarry.

o Secrétaire : Nicole Tудоce.

o Secrétaire adjointe : Marie-Line Lacroix.

Activités passées :

-Questions pour un après-midi le 12 avril.

-Le thé dansant le 16 juin où 98 participants se sont retrouvés au son de l'orchestre de Bruno Leblanc.

-Le barbecue du 7 juillet où nous avons passé une agréable journée à l'étang de Saint- Rémy du Val.

Comme chaque année le club prend ses vacances en juillet et août, réouverture le jeudi 1^{er} septembre.

Projets pour la rentrée :

-Questions pour un après-midi le 13 septembre.

-Concours de belote le 29 septembre.

-Reprise de la vannerie le 13 octobre.

-Thé dansant le 20 octobre.

-Repas de Noël le 15 décembre.

Joindre Annick Guy la présidente pour de plus amples renseignements au 02 43 97 73 20.

Nous souhaitons à tous un bel été.

La présidente Annick Guy.



BIBLIOTHÈQUE NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS



La bibliothèque de Neufchâtel-en-Saosnois est ouverte au public les lundis et jeudis de 16h30 à 18h30.

Nous vous rappelons que la bibliothèque sera fermée du 31 juillet au 31 août inclus.

Nous recevons chaque jeudi en alternance les enfants de l'école de la commune.

Nous affichons régulièrement des informations sur les manifestations de la communauté de communes sur le panneau d'affichage au niveau de la bibliothèque située 6 Creuse rue.

Tel 09 72 47 68 06

Email : bibliothequeneufchatel@outlook.fr

Il vous est toujours possible de nous retrouver sur le site :

<http://mediatheque-lelien.mainesaosnois.fr/>

L'équipe de la bibliothèque

ASSOCIATION LA MAISON DU SABOT ET DES MÉTIERS D'ANTAN

Les visiteurs sont de retour et nous avons le plaisir de recevoir de nouveau des groupes, ce qui n'était plus le cas depuis 2019.

Dernières actualités :

-1er avril 2022 : l'Assemblée Générale a permis de valider la cooptation de nouveaux membres pour compléter notre Conseil d'Administration : Michèle Le Lain, Francis Goyer et René Moreau.

-samedi 14 mai : 1^{ère} édition de notre vide-greniers en mai en association avec la grande course cycliste, 51 exposants.

-5 juin : début de nos permanences de juin à septembre les dimanches et jours fériés de 15h à 18h.

-samedi 11 juin : mise à l'honneur de nos nouveaux membres honoraires.

-20 et 21 juin : visites de deux classes de Neufchâtel.

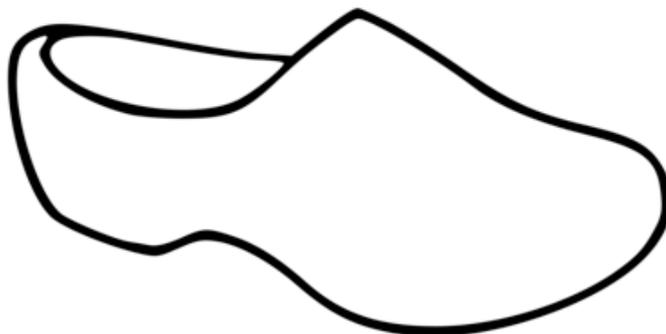
-25 et 26 juin : participation à la journée nationale des Patrimoines de Pays et des Moulins.

-26 juin : participation à la Fête Médiévale de Bourg -le- Roi.

Merci aux membres de l'association qui se mobilisent notamment les week-ends pour assurer toutes ces activités.

La présidente et les membres de l'association.

À colorier ou décorer...



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI DE LA BIENNE



L'Association des Parents d'élèves tenait à remercier les parents ayant participé aux différentes actions réalisées cette année :

- Tombola Galette des Rois
- Carnaval
- Opération box goûter

Les bénéfices dégagés ont permis d'aider l'équipe éducative et la coopérative scolaire pour financer un tiers du voyage scolaire de fin d'année.

Nous avons clôturé l'année en réunissant parents et enfants pour un moment festif et ludique.



Nous vous invitons à venir rejoindre l'équipe à la rentrée prochaine afin d'apporter votre aide et échanger vos idées pour les futures actions.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances.

L'Équipe de l'APE

ASSOCIATION NEUFTONIC

L'année s'est terminée dans la joie et la bonne humeur.

Comme vous avez pu le lire dans la presse, à la rentrée de septembre, nous avons le projet de vous proposer de nouvelles activités :

-le mardi gym pour adulte de 19h à 20h et zumba de 20h à 21h.

-le mercredi matin à partir du 1^{er} septembre, gym pour adulte de 10h à 11h et de 11h30 à 12h30 pour les enfants.

Tarifs : gym et zumba fitness 110€/an.

zumba kids (enfants) 90€/an.



Renseignements : Mirna Payacam au 06 44 89 49 70.

La présidente Mirna Payacam.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

JEUNES DE 16 ANS - JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours précédant la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). Si vous connaissez des difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau du centre de service national d'Angers (csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51) afin de fixer une nouvelle date.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant été recensés sur la commune. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire. N'hésitez pas à venir en Mairie pour vous inscrire, en fournissant les documents suivants :

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en Mairie).



**S'inscrire sur
les listes électorales**

Cette démarche peut être réalisée en ligne sur le site service-public.fr.

COMMISSION EXTRA-COMMUNALE ACTION SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commission extra-municipale Action Sociale remplace le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses missions n'ont pas changé :

- prévention et aide en faveur des personnes fragilisées (aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux familles en difficulté, aux personnes handicapées...).
- organisation, chaque année, du traditionnel repas des cheveux blancs ainsi qu'une distribution d'un colis de Noël pour les Neufchâtellois de plus de 70 ans.

Cette nouvelle commission se compose, actuellement, des membres suivants : Mesdames Amélie LECELLIER, Béatrice LECONTE, Anaïs RAMAGE, Michèle LE LAIN, Marylène MOREAU, Annick GUY, Marie-Josèphe PIEL, Stéphanie BERNARD, Michelle PALIE, Annick CHAUVIN et Sabrina DAGONNEAU et de Messieurs Jean-Denis GUIBERT, André GRIMAULT.

Si vous êtes dans le besoin ou que vous connaissez quelqu'un dans le besoin, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres de la commission extra-municipale Action Sociale.

ARRIVÉE D'UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Dans le cadre du dispositif France Relance, le département de la Sarthe et la communauté de communes Maine Saosnois ont signé une convention permettant d'accueillir une conseillère numérique afin de réduire la fracture numérique du territoire.

Depuis le 6 avril 2022, Eglantine FERRAND assure une permanence les lundis après-midi de 14h00 à 17h30 à la Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois. Celle-ci pourra vous accompagner pour :

- Prendre en mains des matériels informatiques,
- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique,
- Accompagner et autonomiser dans la réalisation de démarches administratives en ligne,
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux,
- Découvrir et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques,
- Acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin,
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens,
- Mettre en œuvre la protection des données personnelles et la maîtrise des réseaux sociaux.

Si vous avez des questions ou des besoins sur le numérique et ses usages, n'hésitez pas à venir en Mairie le lundi après-midi rencontrer votre nouvelle conseillère numérique.



AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant, les cendres incandescentes peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.

- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent s'enflammer.

- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe c'est de travailler loin de la végétation et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse sévère.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A LA CHALEUR

Comme chaque année à l'approche des épisodes de fortes chaleurs, le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France lancent une campagne d'information et de prévention des risques liés à la chaleur.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool Mangez en quantité suffisante Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps Donnez et prenez des nouvelles de vos proches Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

En cas d'épisode de forte chaleur, prenez soin de vous et prenez des nouvelles de vos proches, notamment les plus vulnérables.

NUISANCES, PETITS RAPPELS DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Pour préserver la tranquillité du voisinage et dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores, des horaires précis sont à respecter pour les travaux de tonte et de bricolage bruyant.

Ainsi les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que taille-haies, tronçonneuses, tondeuses, perceuses... sont réglementés par un arrêté préfectoral.

Pour le bien de tous, merci de respecter les horaires réglementaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 19 h 30,
- les samedis : de 9 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 16 h.



PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE-MAINE

L'actualité du Parc sur votre commune

Atlas de la Biodiversité Communal de Perseigne – partagez votre avis

► Enquête sociologique

Outre l'acquisition de connaissance naturaliste, le projet cherche à intégrer autant que possible la dimension sociale des enjeux de la biodiversité. C'est pourquoi une enquête sociologique est lancée et servira de base de travail pour construire la synthèse des enjeux de la biodiversité sur les communes engagées dans l'ABC : Aillières-Beauvoir, Ancinnes, Mamers, Neufchâtel-en-Saosnois, Saint-Longis, Saint-Rémy-du-Val et Villeneuve-en-Perseigne.

En tant qu'habitant de Neufchâtel-en-Saosnois, partagez votre point de vue et contribuez aux décisions de demain.



Comment participer ? C'est très simple, il vous suffit de remplir le formulaire*:

- en vous rendant le site : <https://tinyurl.com/form-biodiv-perseigne>
- en flashant le QR Code
- ou en vous rendant directement à la mairie (formulaire papier). Une fois rempli, merci de le laisser sur place.

Pas besoin d'être un expert en biodiversité, toutes vos expériences et points de vue nous intéressent.

Combien de temps cela va prendre ? Maximum 15 minutes !

**L'enquête est anonyme et les informations recueillies seront utilisées à des fins scientifiques.*



Parc naturel régional Normandie-Maine • Maison du Parc • Le Chapitre • CS 80005 • 61320 CARROUGES CEDEX
info@parc-normandie-maine.fr • 02 33 81 75 75 • www.parc-naturel-normandie-maine.fr

UN PEU D'HISTOIRE

Une affaire de gallinacées

Sous Louis XIV, le duc de Saint-Simon, espion des Jésuites

Il s'en alla à l'abbaye de Perseigne, il en loua le logis abbatial et y demeura quelques mois. Il eut cent prises avec les moines. Leur jardin n'était séparé du sien que par une forte haie. Les poules des moines franchissaient cette haie régulièrement. Il s'en prit aux moines tant qu'un jour il attrapa le plus gros de poules qu'il pût, leur coupa le bec et les ergots avec un couperet et les jeta aux moines par-dessus la haie. Cette cruauté est si marquée que je l'ai voulu rapporter (auteur non cité). Une retraite si hargneuse et dont Dieu n'était pas l'objet, ne pût durer.

Il retourna à Paris faire un dernier effort pour avoir de quoi vivre en récompense de son crime. Il n'en pût venir à bout. De rage et de faim, il passa Hollande se fit protestant et se mit à la plume !

Un personnage Neufchâtellois (1943-1998)

Né à Neufchâtel-en-Saosnois, le 20 août 1943, décédé à Caen le 15 mai 1998.

Botaniste et bryologue reconnu, docteur en sciences biologiques végétales, maître de conférences et auteur d'ouvrages.

Il a exercé sa courte carrière dans l'Orne.

Adolescent il possédait déjà un impressionnant herbier et collectionnait les insectes.

Il a fait ses études jusqu'au bac au lycée Alain à Alençon.

Son père était mécanicien à Mamers, sa mère était institutrice à l'école des filles de Neufchâtel. Il habitait avec ses parents et ses deux sœurs dans un logement de fonction à l'école des garçons située creuse rue.

C'était un ami d'enfance et d'adolescence.

Il s'appelait Alain Lecoïnte.

Ces textes ont été proposés par **Jean Fernandez**. Nous le remercions pour cette contribution. Si vous aussi vous souhaitez nous raconter une anecdote, vos mémoires sur un évènement ou un lieu de la commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Une adresse mail a été créée à cet effet : bulletin@mairie-neufchatel-en-saosnois.com. Nous serons très heureux de publier ces récits d'histoires locales qui ne doivent pas tomber dans l'oubli.

MÉMENTO PRATIQUE

Ouverture du secrétariat de mairie et de l'agence postale :

Les lundis de 14h00 17h00, les mardis et mercredis de 14h00 à 18h00 et les jeudis de 9h00 à 12h00.

Informations complémentaires :

- sur le panneau d'affichage à la mairie ;
- sur le panneau d'information lumineux près de la cantine ;
- par mail (secretariat@mairie-neufchatel-en-saosnois.com) ;
- sur le site internet de la commune : www.mairie.neufchatel-en-saosnois.com ;
- sur l'application mobile CiVox.

Attention : la Mairie et l'agence postale seront fermées du 1^{er} août au 12 août 2022 inclus.

Permanence des élus :

Une permanence est assurée par Monsieur le Maire ou un adjoint, les mercredis de 14h00 à 16h00. En dehors de ces horaires, vous pouvez également prendre rendez-vous en contactant le secrétariat de la mairie (02 43 97 74 15) ou en appelant l'un de ces numéros :

Monsieur le Maire Jean-Denis GUIBERT : 06 70 09 79 08

Madame Isabelle GERVAIS, première adjointe : 06 70 09 80 04

Monsieur Jean-Paul LEFEVRE, deuxième adjoint : 06 70 09 81 41

Madame Amélie LECELLIER, troisième adjointe : 06 70 09 79 81

Monsieur André GRIMAULT, quatrième adjoint : 06 70 09 80 38

Permanence de l'assistante sociale :

Madame Magalie ROYEAU, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois à la mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 43 31 16 61.

Ramassage des ordures ménagères en porte à porte :

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mercredis matin même pendant les jours fériés sauf les 1^{er} mai et 25 décembre.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Toute l'année (sauf jours fériés) : mercredi 14h-17h et samedi 9h-12h et 14h-17h.



Les derniers accès s'effectuent 15 minutes avant l'heure de fermeture affichée.

Un site internet dédié pour vos démarches en ligne :

Depuis le 6 mai 2020, la commune de Neufchâtel est raccordée au site internet service-public.fr. Ce site vous permet de réaliser vos démarches en ligne.

Date de la prochaine rentrée scolaire :

La rentrée aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2022.

L' PER CALVA

Y avait dans mon ancien village un vieux bonhomme qu' j'aimais beaucoup. Tous les bourdigaliers y l' appellint le pèr' calva, j'ai jamais su son nom. C' que j' vas vous raconter ce sont ses diries à li, j' pâssais des heures à caoser d' la guière de quatorze d'avant un verre de calva ou su un assilla dans son courtil. C' té un très bon cavalier, y fut incorporé en août 1914 dans les Hussards. C' té un sapré régiment, ceusses là qu'étint dans les Hussards c' té pâ n'import' qui ? Faut dire qu'y z'en imposaient avec leu' t'nue : tunique bleu ciel, pantalon garance, shako à plumet, le sabre et l' tout complété par eune carabine, eune lance, et le ch'val haut du garrot au poil r'luisant, vous avez biau été comme moué un tout jeune lieutenant des paras, ça vous en impose. Il té né en 1889 y l'avait fait son régiment chez les Hussards en 1909 y l'avait don vingt-cinq ans en 1914. J'ai pouint souvenance qu' il' est été marié, c' que j'aimé ché li c' té sa gaîté, sa joué d' vive malgré ses quatre-vingts ans. Y m'a raconté sa guière, et surtout sa blessure faite par un Hulan. En quatorze les hussards servaient

d' éclaireu' (C' té fini les grandes charges sabre au clair). Autour du vingt octob'e il est avec son escadron à la bataille de l'Yser en Belgique, avec son p'loton (trente cavaliers) y z' ont ord'e de faire eune reconnaissance vers le pont de Tervate. Dans un p'tit boué y tombant su des hulans comme eux en r' connaissance, bataille sabre au clair, les hussards ont l' dessus et poursuivent les boches, l' pèr' calva n' disait jamais l's Allemands.

Là y s' rappelle d'un coup violent su son casque de cavalier py pu rin. Y r'vient à li, y sé pâ combin d' temps après, mais y lé bin échaubouti, il a eune grousse plaie à la tête, y sait pu par où sont les lignes françaises, sa plaie é risqué d' s' infecter alors y fait c' qu'on y a appris, y désinfecte la plaie avec son urine. Y marche dré d'avant li et tombe su eune rivière ça dé éte l'Yser, les lignes françaises sont derrière, y fait don' d'mi tou'. Y marche longtemps deux jou's au moins , ça fait t'oïs jou qu' il a pâ manger, heureusement y l'avé de l'iau et y r'nétit toujou' sa plaie avec son urine. Y

s' quote dans eune petite cabane pou' pâsser la nuit et là y perd sa connaissance. Y

s' réveille y sait pâ combin d' temps après, y l'é dans un hôpital, bondiou qui s' dit avec les boches ou les Français ? Eune infirmière vient l'vouér, ouf ! é caôse Français.

J'ai r'vu l' pèr' calva l'année d' après qui mé raconté sa blessure, il té assis su les marches de l'estaminet, y s' tenait la tête, j' cré qu'il avait abusé du calva . « bonjou' pèr' calva qu' j'y dis ça va ty bin » « ça tourne qui m' répond, ça tourne, les maîsons é tournent, j'attends qu' la miénne é pâsse pour rentrer » . Ah ! Maudit calva !

Fernand Legeard
Avril 2020

À Bientôt !

Rédigé par la commission communication
Edition Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois 21/07/2022